

**Projet départemental  
Ille-et-Vilaine  
2022 - 2028**

En 2021, les citoyen.n.es ont fait le choix pour l'Ille-et-Vilaine d'un projet porté par une nouvelle majorité de gauche sociale et écologiste.

Dans un contexte marqué par un important renouvellement, les femmes et les hommes élu.es ont fait le choix d'unir leurs forces au sein du Conseil départemental en plaçant les solidarités, le bien être humain, la justice sociale, la citoyenneté et les enjeux écologiques comme 1<sup>ères</sup> priorités.

Notre projet de mandature tire parti du meilleur de chaque composante de la majorité dans sa diversité et pose les bases d'une ambition politique forte pour notre territoire et ses habitant.es. Il s'inscrit dans un contexte de crises multiples (épidémique, climatique, sociale, démocratique, et de conflit international) qui touchent durement notre Pays et mettent en exergue ses fragilités mais aussi l'action résolue de notre Collectivité, en proximité.

Durant les 6 prochaines années, nous resterons aux côtés des Breilliennes et des Breilliens et ferons face à des défis majeurs. Nous sommes pleinement engagés pour les transitions économiques, sociales, écologiques et sociétales, indispensables pour construire une société respectueuse de l'être humain et de l'environnement et réduire les fractures sociales.

**Nous porterons une politique volontariste pour la justice sociale, l'égalité des droits et des chances, les solidarités humaines et territoriales comme moteur de notre action.**

Si l'Ille-et-Vilaine bénéficie d'un réel dynamisme, le Département est aussi en 1<sup>ère</sup> ligne pour constater l'expansion des précarités. Nous ferons le pari de la Solidarité pour restaurer la cohésion sociale et combattre les effets de l'exclusion et du sentiment de relégation.

Nous engagerons tous les moyens mobilisables pour renforcer l'égalité des droits et des chances pour donner à tous et à chacun les moyens d'une existence digne, autonome et la capacité à trouver toute sa place dans la société.

**Conscients de la finitude des ressources naturelles et de la nécessité de bâtir un modèle de développement plus sobre et respectueux du vivant, nous engagerons les transformations pour que la préservation de l'environnement et la protection des ressources deviennent des conditions incontournables dans l'élaboration des politiques publiques.**

Nous utiliserons les leviers dont nous disposons en matière d'aménagement du territoire, de mobilités durables, d'habitat, de transition agricole, de préservation des espaces naturels sensibles, pour accompagner une transformation des modes de vie qui ne tienne personne à l'écart.

Nous serons à l'initiative de nouveaux pactes avec les territoires en favorisant la coopération et en renforçant la solidarité avec les plus fragiles, urbains comme ruraux.

**Notre projet pose l'ambition d'une démocratie renforcée dans laquelle l'éducation et la participation des citoyens et citoyennes sont des vecteurs privilégiés pour consolider le pacte républicain, la cohésion sociale et le bien vivre ensemble.**

Face à la crise de confiance qui frappe notre démocratie, nous repenserons nos manières d'impulser et de mettre en œuvre nos politiques en soutenant l'initiative citoyenne et en ancrant la participation des habitants dans l'action publique.

Convaincus que l'égalité des droits et des chances dès la naissance est la 1<sup>ère</sup> condition pour construire une société équitable, nous donnerons la priorité à la préparation de l'avenir à travers nos interventions en matière d'éducation, de protection de l'enfance, de jeunesse mais aussi en mobilisant des leviers comme le sport, la culture ou l'éducation populaire, vecteurs d'émancipation.

Nous évoluons désormais dans un cadre contraint financièrement, limité par l'absence de tout levier fiscal, et où nous devons assumer pleinement l'exercice de nos missions obligatoires. Parallèlement, les incertitudes fortes sur le niveau d'ambition de l'échelon national face aux enjeux de transition écologique et de justice sociale nous obligent à redoubler d'efforts et de créativité en construisant depuis nos territoires les solutions nécessaires pour les habitant.es.

Pour autant, nous sommes convaincus que l'Ille-et-Vilaine a des atouts pour relever ces défis. Sa croissance démographique soutenue est le témoin de son attractivité et de sa qualité de vie reconnue. Son dynamisme économique est vecteur d'emplois et générateur de richesses et de moyens dont bénéficient ses habitant.es. Nous sommes pleinement conscients des enjeux forts d'accueil, d'habitat et d'équilibre territorial auxquels nous devons faire face.

Territoire d'innovation, notre Département se situe souvent en pointe des avancées sociales et technologiques, soutenues par une tradition d'expérimentation. Il est marqué par la vitalité de l'engagement de ses habitant.es dans la vie sociale, associative et citoyenne.

Ce projet de mandature est l'aboutissement d'un travail collectif des élu.es de la majorité. Témoin des engagements que nous prenons devant les Breilliennes et les Breilliens, pour une société plus juste et plus écologique, il sera notre fil conducteur tout au long du mandat.

Nous vous assurons de notre totale mobilisation et de notre engagement résolu pour porter ce projet, avec vous et pour vous.

## **PORTER LES SOLIDARITES AU SERVICE DE LA JUSTICE SOCIALE**

Avec l'un des taux de pauvreté les plus bas de France et des écarts de richesse parmi les plus faibles, l'Ille-et-Vilaine bénéficie d'une situation plus favorable que d'autres départements. Loin d'être le fruit du hasard, celle-ci est au contraire le résultat d'une ambition portée de longue date par la Collectivité départementale et de nombreux acteurs du territoire, plaçant la justice sociale comme cœur de leur action.

Pour autant, nous sommes en première ligne pour constater les ravages des politiques néolibérales qui dégradent la situation sociale, marquée par l'expansion de la précarité et de la pauvreté, et réduisent les moyens dédiés aux financements de politiques publiques et de services pourtant plus nécessaires que jamais. Comme en témoigne la progression constante du nombre de personnes qui dépendent, pour leur survie, du soutien des pouvoirs publics, nous observons les dégâts provoqués par la persistance d'un chômage élevé, l'augmentation de la grande misère, les conséquences de la crise du logement et les limites de notre modèle de solidarité.

Dans ce contexte, ce sont ceux qui sont fragilisés par la perte d'autonomie, la pauvreté, le handicap ou encore une enfance difficile qui subissent de plein fouet les conséquences des crises successives.

Faute d'une réponse à la hauteur, c'est bien le danger d'une société fragmentée, à plusieurs vitesses, qui se cristallisera, lit dans lequel naissent et prospèrent les populismes et l'extrême droite.

Porteur d'un projet de transformation sociale, le Département continuera à être le premier rempart contre la précarité grandissante et les inégalités qui se creusent en mettant en œuvre les protections collectives nécessaires pour garantir, à tous et à toutes, les moyens d'une existence digne et autonome.

### **Permettre à nos aînés et à nos concitoyens en situation de handicap d'avoir les moyens de leur autonomie**

Anticiper les enjeux de la transition démographique et du vieillissement de la population, répondre aux aspirations du plus grand nombre de pouvoir demeurer à son domicile et, lorsque cela n'est plus possible, permettre une prise en charge adaptée, respectueuse et bienveillante, œuvrer pour assurer aux personnes en situation de handicap une égalité réelle et lutter contre les discriminations dont elles sont encore trop souvent victimes...

Le Département relèvera les multiples défis posés par ses politiques d'autonomie, en mettant en œuvre les moyens d'accompagnement nécessaires tout en encourageant les initiatives et les innovations portées par les acteurs de terrain.

#### **Aussi, le Département se mobilise pour :**

- **Contribuer à assurer à chaque personne âgée dépendante ou en situation de handicap les moyens d'une existence digne, d'une citoyenneté de plein exercice et de son intégration à la société ;**
- **Garantir les droits et libertés des personnes en perte d'autonomie et favoriser leur autodétermination ;**
- **Organiser les solidarités collectives tout en soutenant le renforcement des solidarités familiales et de proximité ;**
- **Engager les transformations des prises en charge et accompagnements pour tenir compte des évolutions démographiques et des aspirations des personnes.**

Cela implique, dès le début du mandat, de :

- **Construire le nouveau schéma départemental de l'autonomie**
  - Définir les orientations en matière de prévention de la perte d'autonomie, en redéfinissant les priorités de la conférence des financeurs
  - Favoriser la transformation de l'offre des établissements et services, notamment l'accueil de jour en veillant à une tarification la plus juste possible
  - S'assurer que les politiques sectorielles (culture, sport, citoyenneté, Petites Villes de Demain...) irriguent l'ensemble du schéma départemental de l'autonomie
  - Soutenir les réseaux d'aides aux personnes âgées en initiant et accompagnant des initiatives culturelles, économiques, sportives et de loisir, permettant une autonomie maximum des personnes âgées et de lutter contre l'isolement
  - Accompagner les structures par une enveloppe financière définie, dédiée à la création d'espaces d'accueil dans les EHPAD pour maintenir le lien des résident.es avec leurs proches, en toutes circonstances et dans les meilleures conditions
  
- **Soutenir les enfants en situation de handicap et leurs familles :**
  - Mettre en place un soutien spécifique pour les accueils de loisirs favorisant l'intégration des jeunes Breillien.nes en situation de handicap
  - Financer 150 départs en vacances chaque année pour des jeunes Breillien.nes en situation de handicap (6- 16 ans)
  - Poursuivre la structuration du pôle ressources handicap, qui permet de faciliter l'accueil d'enfants et de jeunes dans des structures de vacances ou de loisirs
  
- **Prévenir la perte d'autonomie en renforçant la conférence des financeurs et en renouvelant ses objectifs dans le cadre du schéma départemental de l'autonomie**

Et, à partir de la mi-mandat :

- **Intégrer dans les CPOM des structures accueillant des personnes âgées et personnes handicapées une charte favorisant la lutte contre les discriminations et la formation des personnels à un accueil et à un accompagnement inclusif de tous**

### **Construire et rénover pour permettre l'accès au logement pour le plus grand nombre sur l'ensemble du territoire**

Avec plus de 4 millions de personnes non ou mal logées, notre Pays connaît une crise du logement de grande ampleur : pénurie du nombre de logements disponibles, coût prohibitif, hausse considérable des coûts de l'énergie qui touchent tous les ménages. Cela appelle à une action d'envergure de la part des pouvoirs publics, les lois du marché contribuant à aggraver la situation.

Cette action devra nécessairement s'inscrire dans un cadre contraint lié aux impératifs de sobriété énergétique et foncière (ZAN, SRADDET, loi résilience-climat), qui implique de renforcer la rénovation du parc existant et une densification maîtrisée et qualitative pour limiter la consommation d'espace.

**Pour cela, le Département se mobilise pour :**

- **Permettre au plus grand nombre d'accéder à un logement de qualité et dont le coût global préserve le pouvoir de vivre des personnes et de s'y maintenir ;**
- **Favoriser la mixité sociale et générationnelle sur l'ensemble du territoire ;**
- **Agir pour maîtriser l'impact environnemental et énergétique du logement.**

Cela implique, dès maintenant, de :

- Construire 5 000 nouveaux logements sociaux et en accession sociale durant le mandat
- Intervenir massivement pour la rénovation énergétique de l'habitat pour 15 000 logements, dans le parc locatif social et dans le parc privé
- Soutenir financièrement l'innovation pour favoriser l'utilisation de matériaux biosourcés pour la construction de nouveaux logements
- Construire une stratégie partenariale renforcée entre le Département et NEOTOA pour permettre de mettre en œuvre les ambitions de la majorité départementale

### **Partir des besoins spécifiques de chacun et chacune pour construire des solutions d'habitats adaptés à tous les publics**

Nous inverserons le paradigme en partant des besoins particuliers des publics, dans leur diversité, pour forger des solutions adaptées à leurs attentes et à leurs capacités avec pour ligne d'horizon de faire du logement le 1<sup>er</sup> levier de leur intégration et une protection efficace contre les aléas de l'existence.

**Aussi, le Département se mobilisera pour :**

- **Permettre au plus grand nombre d'accéder à un logement digne, autonome, économe en énergie et adapté à ses besoins particuliers et de s'y maintenir ;**
- **Soutenir le droit au logement pour les personnes fragilisées par leur situation sociale, une perte d'autonomie ou les aléas de leur existence ;**
- **Bâtir une offre de logements qui parte des besoins spécifiques des personnes ;**
- **Faire du logement un instrument d'émancipation et d'intégration sociale et citoyenne pour les publics en exclusion.**

Cela implique, dès le début du mandat, de :

- Contribuer au développement du logement adapté favorisant l'accueil et l'autonomie pour toutes et tous : femmes et enfants victimes de violences intrafamiliales sur des projets à l'initiative de l'Etat, personnes âgées, personnes en situation de handicap, en grande précarité, jeunes sortants de l'Aide Sociale à l'Enfance...
- Accompagner la construction de centres d'hébergement pour faire face aux besoins : protection de l'enfance, femmes et enfants victimes de violences, en appui des actions de l'Etat, en charge de ces politiques publiques et à qui il appartient d'être à l'initiative

Et, à partir de la mi-mandat, de :

- Participer et promouvoir la construction d'habitats intergénérationnels
- Soutenir et renforcer, en lien avec les communes, les projets d'habitats inclusifs (intergénérationnels, participatifs) et d'habitats partagés présents dans le département, afin d'agir pour le maintien à domicile des personnes âgées, la lutte contre l'isolement et la mixité sociale-habitat
- Favoriser, pour les personnes en situation de handicap, la réalisation de programmes de logements et d'habitats diversifiés intégrés, en respectant le libre choix du mode d'habitat et en assurant leur présence active et décisionnelle, en lien avec les communes et les opérateurs maîtres d'ouvrage

## Renforcer le service public départemental pour permettre à chacun d'exercer ses droits et éviter les ruptures de parcours

Avec un taux de non recours qui dépasse les 30 % et alors que nous faisons le constat d'une dégradation des services publics de proximité qui pénalisent notamment les plus fragiles, l'accès aux droits demeure un combat de 1<sup>er</sup> plan. Fracture numérique, désengagement de certains de nos partenaires, publics invisibles... Nous agissons dans un contexte difficile qui implique de multiplier les efforts pour faciliter l'accès aux services et aller vers celles et ceux qui ne revendiquent pas leurs droits.

**En conséquence, le Département se mobilisera pour lutter contre le non recours en facilitant l'exercice des droits.**

Cela implique, dès le début du mandat, de :

- Atteindre un délai de traitement en moyenne de 6 mois pour les demandes adressées à la MDPH
- Expérimenter un territoire 100 % accès aux droits
- Lutter contre le non-recours aux droits en développant et en facilitant l'accès à des bornes numériques, qui complètent un accueil physique
- Lancer une démarche de repérage des jeunes "invisibles" (NEET : ni employé, ni étudiant, ni stagiaire)
- Veiller à l'adéquation entre la demande sociale et les moyens humains et matériels au sein des CDAS
- Ouvrir de nouveaux CDAS pour atteindre l'objectif d'un service social de proximité en 15 minutes maximum (en voiture) pour chaque habitant.e

## Expérimenter le revenu de base au bénéfice des jeunes sortants de l'ASE

Face à la complexité de notre système d'aides sociales et à ses limites, le Département porte depuis 2018 l'ambition de la création d'un revenu de base, sous condition de ressources, qui serait un tremplin vers l'insertion sociale et professionnelle, un outil d'émancipation à destination de la jeunesse et une protection efficace contre la misère.

Le Département entend faire la démonstration de l'efficacité de cette solution pour lutter contre les spirales d'exclusion mais aussi de la capacité des territoires à réinventer les solidarités. Nous expérimenterons ce revenu de base avec pour 1<sup>ers</sup> bénéficiaires les jeunes entre 18 et 25 ans sortant des dispositifs de l'Aide Sociale à l'Enfance. Il s'agira de donner à ce public, fragilisé par une enfance malmenée et ne pouvant s'appuyer sur le soutien familial, les moyens de son émancipation et d'installation dans la vie d'adulte.

**Le Département se mobilisera pour :**

- **Contribuer à réduire les inégalités sociales et économiques ;**
- **Agir pour réduire la pauvreté ;**
- **Donner à la jeunesse les moyens pour favoriser son émancipation.**

Cela implique, dès le début du mandat, de :

- Mettre en œuvre une expérimentation d'un revenu de base destiné aux jeunes sortant de l'Aide Sociale à l'Enfance, sur toute la durée du mandat

## Accompagner chacun et chacune pour trouver son chemin vers l'emploi, l'autonomie et sa place dans la société

Dans un environnement dégradé, notre Département a su en partie se préserver des effets les plus dévastateurs de cette conjoncture difficile. Pour autant, le nombre de bénéficiaires du RSA, qui reste élevé, nous encourage à redoubler d'efforts.

Parce qu'il n'existe pas de solutions miraculeuses, nous multiplierons les initiatives pour nous adapter aux situations de chacun et chacune, dans le but de lever les freins à l'emploi, la vie sociale, l'éducation et à l'intégration citoyenne.

### **Le Département se mobilise pour :**

- **Agir pour permettre à chacun et à chacune de trouver sa place dans la société et retrouver sa dignité et son autonomie ;**
- **Contribuer à résorber les fractures sociales et territoriales ;**
- **Réduire la pauvreté et les mécanismes d'exclusion et de marginalisation.**

Cela implique, dès le début du mandat, de :

- Construire le nouveau Programme Breillien d'Insertion dans une démarche partenariale en lien avec nos ambitions en matière de transformation écologique
- Créer un fonds d'expérimentation destiné à amorcer le déploiement de solutions nouvelles d'intervention au bénéfice des personnes en insertion, avec par exemple la possibilité d'occuper un emploi saisonnier en maintenant le Revenu de Solidarité Active (RSA)
- Réaffirmer le soutien en faveur des chantiers d'insertion et ouvrir à d'autres modèles répondant à des enjeux environnementaux et sociaux, dans le respect du cadre législatif et réglementaire en vigueur
- Soutenir le développement de nouveaux territoires Zéro Chômeur de longue durée en Ille-et-Vilaine
- Veiller à la mise en œuvre des leviers dans le cadre du schéma départemental d'accueil des Gens du Voyage (accès aux droits, habitat...)
- Flécher des projets des contrats de territoires conclus avec les intercommunalités, vers des initiatives sociales, en faveur, par exemple, des dispositifs locaux d'aide alimentaire ou de lutte contre la fracture numérique

Et, à partir de la mi-mandat, de :

- Mettre en œuvre des réseaux de déplacements solidaires au bénéfice des personnes en situation précaire

Avant la fin du mandat, de :

- Mettre à disposition un établissement scolaire, à titre expérimental durant la période estivale, pour le développement de formations à destination des demandeurs d'emploi en vue, par exemple, d'obtenir un certificat professionnel de commis de cuisine

## Promouvoir le bien être mental dans toutes les politiques départementales

La santé mentale est un enjeu de 1<sup>er</sup> plan pour notre société. Le Département n'a pas de compétence dédiée en la matière. Pour autant, son rôle quotidien auprès des personnes fragilisées par le Grand âge, les difficultés sociales ou familiales, le handicap ou l'exclusion l'amène à tenir compte de cette problématique dans la construction de ces politiques publiques.

**Le Département se mobilisera pour reconnaître et prendre en considération la santé mentale dans toutes les politiques départementales.**



Cela implique, dès le début du mandat, de :

- Mettre en œuvre les engagements pris par le Conseil départemental dans le cadre du Contrat Territorial de Santé Mentale

### **Politique de la Ville en Ile-et-Vilaine : contribuer au déploiement d'une nouvelle politique**

A la croisée de ces ambitions de développement équilibré des territoires, de lutte contre les inégalités sociales et de réussites éducatives, la politique de la ville est un levier important pour accompagner les quartiers urbains qui cumulent les difficultés socio-économiques, réduire les écarts de développement qui les caractérisent et y restaurer l'égalité républicaine.

**Le Département se mobilisera pour s'affirmer comme un acteur majeur de la politique de la ville, pour lutter contre les fractures territoriales, les inégalités et les discriminations.**

Cela implique, dès le début du mandat, de :

- Créer le cadre de référence de la participation du Conseil départemental
- Mettre en place un accompagnement spécifique au bénéfice des quartiers qui ne seraient pas reconduits dans le prochain programme
- Mettre en œuvre une action ciblée sur les territoires, caractérisés par le cumul des difficultés sociales, économiques, éducatives, qui ne seront pas retenus dans le programme national
- Donner au Département toute sa place dans la définition de la nouvelle génération des contrats de ville (modalités, quartiers ciblés)

### **Poursuivre la transformation numérique de la Collectivité départementale**

Les évolutions technologiques nécessiteront d'être maîtrisées et accompagnées pour qu'elles soient profitables à tous, y compris à celles et ceux qui sont les plus éloigné.es de ces usages avec une vigilance particulière concernant le maintien d'une présence physique partout où cela est nécessaire.

**Le Département se mobilisera pour :**

- **Faire du numérique un instrument pour promouvoir l'accès aux droits tout en garantissant la mixité des modes d'accès ;**
- **Améliorer la qualité et l'efficacité du service rendu aux usagers du service public ;**
- **Assumer la dimension durable et inclusive de la transformation numérique.**

Cela implique, dès le début du mandat, de :

- Mettre en place une gouvernance du numérique au sein de la Collectivité associant les élu.es et les services
- Mettre en œuvre la transformation numérique au sein du Conseil départemental en accompagnant les projets destinés à améliorer l'accès aux droits et l'information aux usagers, à renforcer la participation citoyenne et à consolider la communication et la visibilité du Département
- Développer le temps de formation aux nouveaux outils numériques pour un meilleur accompagnement des publics accueillis
- Mettre en place les moyens numériques nécessaires pour accompagner les évolutions des pratiques et de l'organisation du travail

## Assurer l'accès au numérique sur l'ensemble du territoire

Alors que des zones restent mal couvertes sur notre territoire, nous veillerons à ce que partout, chacun et chacune puisse bénéficier d'un accès de qualité aux services numériques.

**Le Département se mobilisera pour garantir à tous les habitants et habitantes du Département un accès équitable au numérique d'ici à 2025.**

Cela implique, dès le début du mandat, de :

- Poursuivre l'aménagement numérique du territoire en achevant les programmes lancés (déploiement de la fibre, amélioration de la couverture mobile, plan numérique des collèges)
- Poursuivre la stratégie d'inclusion numérique en évaluant la faisabilité et les conditions de mise en œuvre de différents dispositifs (prêt de matériel, ateliers aux usages du numérique)
- Développer des partenariats avec des associations breilliennes pour donner une seconde vie au matériel informatique du Département

## Promouvoir la solidarité et la coopération dans le monde

En vertu des principes humanistes et universalistes qu'elle porte, la Collectivité continuera d'affirmer sa volonté de soutenir les populations en difficulté dans le monde, le développement économique, social et environnemental et la promotion de la paix et de la coopération.

**Aussi, le Département se mobilisera pour :**

- **Construire et renforcer des liens d'amitié et de solidarité à l'échelle européenne et internationale.**
- **Contribuer, dans une logique de coopération décentralisée avec des territoires partenaires, aux efforts des acteurs locaux qui permettent aux populations d'accéder à une vie digne et autonome.**
- **Promouvoir les principes d'humanisme, de fraternité et de solidarité à travers le monde.**
- **Promouvoir la citoyenneté et l'idéal européen notamment auprès de la jeunesse.**

Cela implique, dès le début du mandat, de :

- Engager une réflexion sur les coopérations décentralisées existantes (Maroc, Madagascar, Mali, ...) pour proposer d'éventuelles évolutions ou réorientations
- Envisager la création de nouvelles coopérations décentralisées
- Contribuer par un soutien financier à des ONG aux efforts humanitaires internationaux
- Poursuivre le soutien aux actions internationales (congrès solidaires, soutien aux associations de solidarité internationales)

Et d'ici la fin du mandat, de :

- Doubler les financements alloués à la solidarité internationale pour porter à 2 euros par habitant et par an le soutien aux pays en voie de développement

# ACCELERER LES TRANSITIONS POUR PRESERVER L'ENVIRONNEMENT ET CONTRIBUER A LA QUALITE DE VIE DES BRETEILLIENNES ET BRETEILLIENS

Notre monde est confronté à une situation de crise environnementale sans précédent et dont les effets observables ne laissent aucun doute sur les conséquences désastreuses, déjà à l'œuvre et qui ne feront que s'amplifier dans les années à venir, pour l'être humain comme pour l'ensemble du vivant.

Conscient de la responsabilité de chaque acteur – et en 1<sup>er</sup> lieu des pouvoirs publics – de participer à la lutte contre le dérèglement climatique et pour protéger le vivant, le Département prendra toute sa place dans cet élan en engageant les transformations pour que l'environnement et la protection des ressources deviennent des conditions incontournables dans la construction de ses politiques publiques.

Mobilités, habitat, patrimoine départemental, commande publique, protection de la biodiversité, agriculture et alimentation... Constatant l'état d'urgence climatique, la collectivité départementale mobilisera tous les leviers à sa disposition pour engager et accompagner les transformations nécessaires des modes de vie et des usages sur la base d'objectifs clairs en matière de réduction d'émission des gaz à effets de serre, de lutte contre l'artificialisation, de préservation des espaces naturels.

Concrètement, le Département engagera l'élaboration, d'ici la fin 2022, d'un plan de transition détaillant les ambitions et actions concrètes qu'il souhaite mener pour chaque politique afin de réduire ses émissions de GES d'ici à la fin du mandat.

Nous encouragerons nos partenaires à s'engager avec nous dans cette voie et nous participerons à amplifier les mobilisations et initiatives citoyennes qui construisent ces transitions.

## Structurer et promouvoir, pour tous les habitant.es du territoire, une offre de mobilité accessible et bas carbone

L'achèvement des grands axes routiers a permis aux habitant.es du Département de disposer d'un réseau structurant au service de déplacements facilités et sécurisés. A cette fin de cycle s'ajoute désormais l'enjeu déterminant de l'évolution de nos mobilités vers des modes de déplacement plus respectueux de l'environnement, qui répondent ainsi à la fois aux enjeux de réduction des GES et aux impératifs de sobriété foncière.

C'est pourquoi, en plus des politiques incitatives au bénéfice des déplacements partagés ou collectifs, nous déploierons une stratégie d'ensemble destinée à accompagner l'évolution des usages et des modalités du public. Construite en interaction avec les acteurs locaux et les citoyen.nes, elle veillera à doter l'Ille-et-Vilaine des infrastructures nécessaires à un essor décisif des modalités et des alternatives à la voiture particulière.

**Le Département se mobilisera pour :**

- **Structurer un réseau vélo départemental en continuité et en cohérence avec les infrastructures existantes et dans un souci de préservation de la biodiversité ;**
- **Promouvoir la sécurité des usagers par des aménagements du réseau routier ;**
- **Permettre l'articulation des différents types de mobilités en favorisant les intermodalités ;**
- **Soutenir la mobilité de tous les Breteilliens et Breteilliennes, en particulier les plus éloignés et les plus dépendants de l'automobile comme mode de déplacement.**

Cela implique, dès le début du mandat, de :

- Commencer la construction de 250 km de pistes dédiées aux vélos, pour encourager et sécuriser les déplacements du quotidien ainsi que des pistes cyclables en étoile autour des collèges. Les schémas de pistes cyclables devront être identifiés en associant les usagers.
- Réaliser un réseau vélo express départemental, d'opérations de sécurité, ainsi que d'infrastructures jugées prioritaires par les élus des territoires
- Mettre en place un référentiel vélo créant des voies de circulation plus sécurisées et plus praticables
- Atteindre 80 % de véhicules propres lors du renouvellement des flottes de véhicules du Conseil départemental pour lesquelles l'option technique est accessible
- Aménager des aires dédiées au covoiturage avec des bornes de chargement électrique et des parkings vélos sécurisés
- Contractualiser avec toutes les intercommunalités un Pacte des Mobilités locales privilégiant les mobilités alternatives à la voiture particulière
- Développer des réseaux de covoiturage du quotidien et/ou solidaire
- Mettre en œuvre et piloter une instance d'évaluation globale des impacts de tous les nouveaux projets routiers
- Piloter l'élaboration d'ambitieux projets de substitution concernant les contournements routiers de Vitré, Fougères et Chateaubourg, prenant mieux en compte les enjeux environnementaux, en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux et en s'appuyant sur une démarche de participation citoyenne
- Poursuivre l'accompagnement à la mobilité des personnes les plus éloignées et les plus vulnérables en renforçant nos dispositifs (aide au permis, soutien à l'achat et à la réparation de véhicules...)
- Poursuivre les efforts de modernisation et de sécurisation du réseau routier départemental
- Conclure des pactes de mobilité territoriaux, signés avec les territoires, pour favoriser les mobilités alternatives et faire évoluer les infrastructures routières

Et, à partir de la mi-mandat, de :

- Mettre en réseau des associations cyclistes existantes, avec les intercommunalités, et d'ateliers de réparations, notamment par des points de maintenance dans les collèges en partenariat avec les établissements
- Soutenir la mise en place de dix « Maisons du vélo » réparties sur l'ensemble du département
- Soutenir le développement de l'autostop organisé sur des tronçons de route ciblés, grâce à des arrêts prédéfinis et facilement identifiables par les conducteurs et les conductrices

### **Favoriser un développement équilibré et solidaire, au service des habitant.es et des acteurs du territoire, afin de mieux les préparer aux changements environnementaux et sociaux**

Collectivité des solidarités territoriales, nous avons fait le choix d'une égalité entre les territoires où chacun et chacune, quel que soit son lieu de vie, doit pouvoir trouver tous les services dont il ou elle a besoin, tout en vivant dans un environnement qui contribue à son bien-être.

Cela se traduira par une action volontariste qui sera prolongée et amplifiée en faveur du développement des services de proximité. Enfin, nous renforcerons les cadres et les outils de coopération et de solidarité entre les territoires en donnant la priorité aux zones fragilisées en milieu rural comme en milieu urbain.

### **Le Département se mobilisera pour :**

- **Coopérer avec tous les territoires en fonction de leurs spécificités, richesses et fragilités ;**
- **Soutenir les territoires les plus fragiles en leur apportant une ingénierie et des moyens adaptés à leurs besoins ;**
- **Veiller à ce que l'ensemble des Breilliens et des Breilliennes bénéficient en proximité des services essentiels dans leur vie quotidienne.**

Cela implique, dès le début du mandat, de :

- Renforcer des services d'ingénierie auprès des communes et des associations, notamment en matière de recherche de cofinancement et d'accompagnement aux enjeux de transition écologique
- Cofinancer 150 projets locaux (commerces, accès aux soins, espace commun de travail, sites multi-usages, pôle santé bien être) dans les communes et les quartiers qui en manquent
- Assurer le suivi de la mise en œuvre de l'actuel Schéma départemental de l'amélioration de l'accessibilité des services au public, en lien avec les services de l'État

### **Biodiversité, eau, énergie : participer à la préservation du vivant et lutter contre le réchauffement climatique**

L'Ille-et-Vilaine n'échappe pas plus qu'un autre territoire aux effets majeurs provoqués par la crise environnementale (disparition de la biodiversité, atteintes multiples à la ressource en eau, pollution de l'air, pollution des terres...). Les récents épisodes météorologiques nous rappellent les conséquences destructrices du dérèglement climatique rapide.

### **Le Département se mobilisera pour :**

- **Contribuer à préserver la biodiversité, assurer les continuités écologiques et restaurer les milieux naturels ;**
- **Contribuer à restaurer la qualité des masses d'eau et la santé des cours d'eau ;**
- **Promouvoir et agir pour une sobriété des usages et une utilisation efficace des ressources naturelles comme de l'énergie ;**
- **Soutenir la production d'énergies renouvelables, coopératives et citoyennes ;**
- **Préserver la santé et la qualité de vie des citoyen.nes, notamment les plus vulnérables, en participant à l'amélioration de leur cadre de vie durable.**

Cela implique, dès le début du mandat, de :

- Doubler les surfaces acquises directement par le Conseil départemental pour assurer localement la préservation de la biodiversité et favoriser le développement d'une agriculture bio et/ou paysanne sous la forme de baux ruraux à clauses environnementales
- Participer aux travaux de définition du Parc Naturel Régional Rance Côte d'Emeraude et poursuivre la politique de préservation de la biodiversité dans le cadre du développement des espaces naturels sensibles
- Mettre en œuvre un budget spécifique, de 12 à 13 millions d'euros par an, totalement consacré à la préservation de la biodiversité et aux espaces naturels sensibles.
- Dégager des financements spécifiques dédiés à la préservation de la biodiversité dans le cadre de notre soutien aux projets intercommunaux
- Mettre en place une politique ambitieuse de réduction de l'artificialisation des sols
- Préserver la ressource en eau et contribuer à améliorer sa qualité particulièrement dégradée sur le département

Et, à partir de la mi-mandat, de :

- Soutenir la mise en place de centrales photovoltaïques citoyennes dans les structures partenaires du Département

### **Soutenir le développement d'une agriculture locale, durable et paysanne synonyme d'emplois, de richesse pour les territoires ruraux et de préservation de la biodiversité**

L'Ille-et-Vilaine est un territoire leader dans le domaine agricole. L'agriculture y demeure un secteur d'activité économique important, pourvoyeur d'emplois, un facteur de structuration et d'aménagement des espaces et un élément constitutif de l'identité de nos territoires.

Le secteur est néanmoins confronté à des défis économiques, sociaux et environnementaux. Un changement en profondeur de notre modèle agricole est devenu indispensable.

Nous accompagnerons les mutations à l'œuvre vers un modèle qui équilibre maîtrise environnementale, viabilité économique et préservation du pouvoir de vivre des agricultrices et agriculteurs.

#### **Le Département se mobilisera pour :**

- **Favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour tous, avec une attention particulière concernant l'accessibilité financière ;**
- **Accompagner la transition agricole vers une agriculture en harmonie avec l'environnement et à taille humaine ;**
- **Mettre en place les conditions nécessaires pour soutenir les circuits courts et favoriser l'économie locale.**

Cela implique, dès le début du mandat, de :

- Engager la conversion ou l'installation de 1 000 projets agricoles en agriculture biologique ou paysanne au cours du mandat, avec des dispositifs d'aides à la conversion
- Désigner un.e élu.e référent.e pour porter la politique alimentaire départementale qui se déploiera dans le cadre d'un Plan Alimentaire Territorial (PAT)

Et, à partir de la mi-mandat, de :

- Créer de nouvelles légumeries visant à approvisionner les collèges et les établissements médico-sociaux en produits frais et locaux, structurer les réseaux d'approvisionnement locaux producteurs-collèges sur un ensemble de produits alimentaires ciblés
- Réorienter l'aide apportée aux associations d'aide alimentaire vers l'achat de produits frais, locaux ou bio en concertation avec celles-ci
- Faire labelliser notre projet alimentaire départemental par l'Etat, objectif qui pourrait raisonnablement intervenir dans un horizon de 2 ans
- Lutter activement contre le gaspillage, dans les collèges, les établissements médico-sociaux et les autres structures collectives en lien avec le Département
- Renforcer les capacités d'actions du laboratoire d'analyses partenaire du Département

Avant la fin du mandat, de :

- Tendre vers 50 % de produits à la fois bio et locaux dans les restaurants scolaires des collèges

## Piloter en intégrant les aspects sociaux, environnementaux et de genre

Le Conseil départemental est un acteur public de 1<sup>er</sup> plan. Que ce soit à travers la mise en œuvre de ses politiques publiques, sa capacité d'achat ou le rôle de coordonnateur qu'il exerce, il dispose d'une force d'influence pour faire évoluer la société. Ce sont des vecteurs importants pour promouvoir ses valeurs de justice sociale, de transition écologique et d'égalité Femmes / Hommes.

**Le Département se mobilisera pour :**

- **Mettre en cohérence ses politiques publiques, ses actions et ses modes de gouvernance avec ses valeurs ;**
- **Mettre en place des outils de pilotage innovants et efficaces, pour une action publique au service de la résilience du territoire dans une logique d'amélioration continue ;**
- **Créer un effet d'entraînement auprès de ses partenaires par des politiques incitatives.**

Cela implique, dès le début du mandat, de :

- Mettre en place progressivement un système de conditionnalité des aides du Département intégrant des contrats d'objectifs d'amélioration sur des critères prédéfinis (inclusivité, bas carbone, genre, ...) et concevoir de nouveaux contrats, appelés contrats départementaux de solidarité territoriale, qui intégreront des clauses d'éco-conditionnalité incitatives
  - Intégrer des clauses environnementales, genrées, sociales... dans les marchés publics chaque fois que c'est possible
  - Créer un réseau d'acheteurs et d'acheteuses départementaux formés et coordonnés sur la commande publique responsable
  - Favoriser l'économie circulaire dans les domaines de conception et la politique d'achat du Département et développer des mesures incitatives auprès des partenaires

Et, à partir de la mi-mandat, de :

- Favoriser et organiser la prise en compte des piliers du développement durable (préservation de l'environnement, participation citoyenne, égalité femmes / hommes...) dans l'ensemble des politiques publiques de la collectivité

Avant la fin du mandat, de :

- Développer un indicateur de bien-être à l'échelle départementale en tenant compte d'indicateurs genrés et bas carbone
- Mettre en place d'une triple comptabilité (sociale, bas carbone et genrée) dans le cadre du budget départemental en intégrant différents critères de résilience et de bien-être

## Soutenir l'économie sociale et solidaire au service des territoires et des habitants

L'économie sociale et solidaire engage une mutation profonde de l'économie où la production et la distribution de biens retrouve pour première finalité l'utilité sociale ou environnementale. Le fonctionnement collectif de ses structures transforme le rapport au travail. Elle revitalise les territoires fragilisés en mobilisant la population et en répondant aux enjeux locaux. Elle sert d'incubateur aux innovations sociales et territoriales.

Nous continuerons donc à soutenir les acteurs du secteur, et au premier chef celles et ceux qui interviennent dans les champs d'action privilégiés du Département.

### **Le Département se mobilisera pour :**

- Favoriser le développement d'une économie au service des territoires et des populations ;
- Soutenir l'expérimentation et l'émergence de projets collectifs ;
- Favoriser la veille, la mise en réseau et l'articulation de la recherche avec nos politiques publiques.

Cela implique, dès le début du mandat, de :

- Soutenir 120 projets collectifs relevant de l'économie sociale et solidaire
- Renforcer notre soutien à la structuration de l'économie sociale et solidaire
- Mobiliser les ressources de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique au service de nos politiques

### **Contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique par l'exigence d'une haute performance environnementale du patrimoine départemental**

Le Département contribuera à la bataille pour le climat en faisant prendre à son patrimoine le tournant d'une performance environnementale maximale. Il s'agira de répondre au double enjeu de participation à l'effort collectif pour une réduction drastique des émissions carbone et d'être exemplaire pour encourager nos partenaires à suivre le même chemin.

Au-delà de la mise en application des réglementations nationales, nous porterons une ambition supplémentaire tant pour les nouvelles constructions que pour les opérations de maintenance du bâti existant avec un haut degré d'exigence de performance environnementale. Nous soutiendrons l'innovation technique en privilégiant les technologies propres. Nous utiliserons le levier de la politique des achats pour encourager les productions renouvelables ou durables.

### **Le Département se mobilisera pour :**

- Répondre aux enjeux environnementaux en étant exemplaire dans la gestion de son patrimoine bâti ;
- Réduire ses émissions de gaz à effet de serre.

Cela implique, dès le début du mandat, de :

- Structurer et mettre en application une grille de critères stricts pour la construction des nouveaux bâtiments visant à respecter l'objectif de neutralité carbone, fixé à l'horizon 2050 pour le logement
- Installer des panneaux solaires sur tous les bâtiments du Département et du Service Départemental d'Incendie et de Secours (si les conditions techniques sont réunies) et développer des contrats privilégiant la consommation d'énergies renouvelables
- Réaménager le site de Beauregard, qui sera un projet phare de la mandature, reflétant notre engagement en faveur de la transition écologique et de la solidarité sociale et territoriale
- Livrer, à Melesse, le premier collège à énergie positive dans le département, utilisant des matériaux biosourcés, entièrement ou partiellement fabriqués à partir de matières d'origine biologique
- Gérer le patrimoine départemental de façon à ce que sa construction, son entretien et sa rénovation répondent aux enjeux de la transition écologique : rénovation avec des matériaux biosourcés, construction de bâtiments passifs, respect des normes environnementales les plus récentes, sobriété foncière tendant vers l'objectif du ZAN, contrats privilégiant la consommation d'énergies renouvelables, valorisation des déchets, installation de panneaux solaires dès que les conditions techniques le permettent



## Conforter le tournant vers un tourisme durable et responsable

Dans ce contexte de changement, Nous continuerons d'encourager le tournant pris en faveur d'un tourisme privilégiant une approche responsable, durable et respectueuse de l'environnement de vie des habitant.es.

**Le Département se mobilisera pour promouvoir et mettre en place un tourisme plus durable, de proximité, pour toutes et tous.**

Cela implique, dès le début du mandat, de :

- Préserver les chemins ruraux et assurer la continuité et la pérennité des itinéraires, en actualisant le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée
- Faciliter l'accès à de nouveaux espaces naturels sensibles

## **AGIR POUR L'EGALITE DES DROITS ET DES CHANCES ET FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE**

Face à des inégalités qui se cristallisent, de la naissance aux premiers pas dans l'âge adulte, nous agissons avec force pour restaurer la promesse républicaine en faisant le choix de l'engagement en matière d'éducation, de sport, de culture, d'accès aux loisirs qui sont des facteurs clés dans la construction de parcours émancipateurs et dans le développement des solidarités collectives.

Constatant les dégâts provoqués par des trajectoires individuelles, façonnées par les origines familiales et par les parcours difficiles dès la petite enfance, nous nous mobiliseront pour rétablir chacun dans ses droits et lui donner les mêmes chances que les autres, corriger à leurs sources les déterminismes sociaux, protéger lorsque que cela est nécessaire... C'est ainsi que nous nous donnerons les moyens de bâtir demain une société juste et équilibrée.

Nous devons tenir compte du fait que les fondements de notre démocratie sont aujourd'hui éprouvés. La progression toujours plus grande de l'abstention, les tensions exacerbées ou encore les irruptions sporadiques de violences illustrent la crise de système que nous devons affronter.

Si la démocratie représentative garde sa légitimité, nul ne peut ignorer l'aspiration profonde de nos concitoyennes et concitoyens à des modes de gouvernement et de décisions plus partagés. Il nous appartiendra d'en tirer toutes les conséquences dans la manière de construire nos politiques et de les diffuser.

Enfin, il s'agira de continuer à créer du commun à travers la préservation de notre mémoire collective et en soutenant la vitalité du monde associatif.

### **Protéger tous les enfants en garantissant leurs droits et leurs besoins fondamentaux**

Au-delà de l'exercice d'une compétence obligatoire, la protection de l'enfance est d'abord un devoir : celui d'assurer la protection de l'enfance en danger, de la restaurer dans ses droits fondamentaux, d'assurer ses besoins les plus essentiels et de l'accompagner vers l'âge adulte et l'autonomie. Mission sensible, complexe et trop souvent ignorée du grand public, elle représente une priorité première de l'action du Département qui y consacre, depuis plusieurs années déjà, son budget le plus important.

Les états généraux de la prévention et de la protection de l'enfance de juin 2022 ont permis de mettre au débat la manière dont nous devons faire évoluer cette politique. A l'appui du schéma enfance – famille en cours de mise en œuvre, ils tracent de nouvelles perspectives d'actions que nous conduirons en faveur de l'enfance fragilisée.

Renforcer la place de la prévention, soutenir les professionnel.les dans l'exercice de leurs missions, redonner toute sa place à la parole de l'enfant et de sa famille, renforcer la coopération entre partenaires, diversifier les modalités de prise en charge. C'est dans cette direction que nous mobiliserons tous les moyens nécessaires.

#### **Le Département se mobilisera pour :**

- **Tout mettre en œuvre pour assurer à tous les enfants, qui lui sont confiés, la sécurité, le bien-être et l'épanouissement ;**
- **Lorsqu'un enfant doit être protégé, préserver autant que possible la stabilité de son environnement de vie et ses repères ;**
- **Conserver une exigence de qualité quelles que soient la nature ou les raisons de prise en charge ;**

- **Agir en faveur des mineur.es non accompagnés.es, composante pleine et entière de la protection de l'enfance.**

Cela implique, dès le début du mandat, de :

- Présenter en décision modificative dès la rentrée 2021 une enveloppe de renforts humains de 1 million d'euros supplémentaires, sur le champ de l'enfance, de la famille et de l'action sociale de proximité
- Organiser des états généraux de la prévention et de la protection de l'enfance pour compléter notre schéma départemental de prévention et de protection de l'enfance
- Développer la co-construction de la protection de l'enfance, y compris avec les enfants, les jeunes, les familles et les anciens bénéficiaires de l'aide sociale à l'enfance
- Mettre en place un réseau des personnes ayant été accueillies au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance pour le développement de solidarités nouvelles
- Rapprocher la protection de l'enfance des politiques de droit commun : éducatives, culturelles, sportives, de jeunesse et d'insertion, d'accès au soin au bénéfice des jeunes accompagnés par le Département
- Développer les mesures éducatives personnalisées et les placements à domicile pour favoriser l'articulation entre la prévention et la protection des enfants, en préservant le maintien dans leur environnement familial quand c'est possible
- Poursuivre l'accompagnement des jeunes MNA dans l'autonomie vers l'âge adulte
- Améliorer le contrôle de la qualité des lieux et de l'évaluation des modalités d'accueil
- Renforcer l'accueil des enfants à protéger dans leur environnement proche
- Développer les familles solidaires et le parrainage pour un engagement citoyen en faveur de l'enfance et la jeunesse en fragilité

### **Soutenir les parentalités et prévenir dès le plus jeune âge**

La période allant de la naissance jusqu'au seuil de l'école maternelle correspond à un temps de vie déterminant pour le devenir de l'enfant. Parce que c'est là que se construisent les premiers apprentissages et que se façonnent la santé et le bien-être à venir, elle offre une multitude d'opportunités pour soutenir son développement équilibré et poser les fondations saines de sa vie. C'est aussi un temps de bouleversements et de vulnérabilité qui peuvent le marquer durablement et une période d'incertitude et de fragilité pour certaines familles qui peinent à trouver leur place en tant que parents.

**Le Département se mobilisera pour :**

- **Accompagner et soutenir tous les parents, qui en ont besoin et qui le souhaitent, de manière inconditionnelle, quel que soit leur parcours de vie, en portant une attention particulière à leurs fragilités ;**
- **Faire de la prévention un enjeu partagé avec les familles, les partenaires, les acteurs du secteur et la société dans son ensemble.**

Cela implique, dès le début du mandat, de :

- Poursuivre les actions de prévention et de suivi des enfants : l'accompagnement périnatal, le dépistage précoce des troubles du développement et des handicaps, les bilans de santé en école maternelle..., afin de réduire les inégalités sociales de santé
- Soutenir les parentalités, en lien avec les grands partenaires, Caisse d'Allocations Familiales notamment, et les réseaux de parentalité
- Accompagner les familles et leurs enfants, dès avant la naissance, en s'adaptant à chaque situation et en prêtant une attention particulière à celles et ceux qui en ont le plus besoin, en prenant notamment en compte le degré de précarité des familles, la diversité des schémas de composition

et recomposition familiales, ainsi que la bonne connaissance par les parents des codes et des usages de notre société et leurs capacités de compréhension et d'expression du français

- Renforcer notre soutien aux réseaux Violences Intra Familiales (VIF)

### **Promouvoir l'accueil de la petite enfance comme une étape essentielle pour l'enfant et la famille**

La petite enfance est la période clé pour agir en faveur de l'égalité des droits et des chances. Si c'est durant les premiers âges de la vie que se reproduisent et se cristallisent les inégalités, elles peuvent être amoindries à la condition que les familles bénéficient des soutiens et de l'accompagnement nécessaire pour soutenir le développement équilibré de leur enfant.

En ce sens, nous déploierons une politique qui visera à soutenir un parcours adapté pour chaque enfant et à soutenir les parents, en particulier les foyers les plus fragiles.

**Le Département se mobilisera pour :**

- **Agir pour offrir, dès le plus jeune âge, à chaque enfant, un accueil de qualité sur tout le Département ;**
- **Contribuer à donner aux parents la possibilité d'avoir une vie sociale et professionnelle en développant une offre de garde adaptée à la diversité des situations.**

Cela implique, dès le début du mandat, de :

- Soutenir la capacité, la qualité et l'accessibilité des modes d'accueil de la petite enfance, en individuel comme en collectif
- Soutenir en priorité les crèches publiques et associatives qui concourent à l'accueil des enfants à besoins particuliers et de familles vulnérables
- Valoriser le métier d'assistant.e maternel.le par la formation de réseaux professionnels
- Valoriser le métier d'assistant.e maternel.le grâce à des formations de qualité et des journées de rencontres et d'échanges de pratiques pour développer la solidarité et la coopération entre professionnel.les et susciter des vocations
- Développer le rôle de conseil que le Département apporte aux assistant.es maternel.les en gardant un contact régulier avec ces professionnel.les et dans leurs projets d'installation en maisons d'assistant.es maternel.les notamment

Et, à partir de la mi-mandat, de :

- Renforcer le soutien financier et en ingénierie pour la création de pôles petite enfance communaux et intercommunaux

### **Les collèges, un lieu dédié à l'éducation et à la réduction des inégalités**

L'éducation est un droit fondamental et le 1<sup>er</sup> vecteur d'émancipation des individus. Nous ne pouvons que nous satisfaire de vivre dans un Département où la réussite scolaire reste une réalité, en témoignent les taux de réussite élevés au brevet et au bac. Pour autant, nous sommes conscients que l'École doit être soutenue pour mieux réparer les inégalités, s'ouvrir sur les enjeux de son temps, notamment environnementaux, et mieux intégrer chacun quelles que soient ses fragilités.

Notre objectif sera d'offrir à chaque collégien.ne un environnement qui permette son épanouissement et contribue à sa réussite scolaire. Dans un département jeune, porté par une démographie soutenue, notre première ambition sera de mettre en œuvre les conditions matérielles et morales optimales qui assurent le bien-être et un cadre d'études et de travail indispensables à la réussite des collégiens et des collégiennes.

### **Le Département se mobilisera pour :**

- **Mettre à disposition des élèves et de la communauté éducative des collèges favorisant le bien-être, notamment grâce à un climat scolaire de qualité ;**
- **Accompagner la vie collégienne en favorisant notamment l'épanouissement de chacun et chacune et l'ouverture au monde et aux autres.**

Cela implique, dès le début du mandat, de :

- Restructurer intégralement les collèges de Le Rheu, Saint-Aubin-du-Cormier, Val d'Anast et Rennes Cleunay
- Développer l'égalité femmes-hommes dans les collèges, notamment :
  - En adaptant des espaces mieux partagés entre filles et garçons, et en encourageant toutes les initiatives de sensibilisation à l'égalité par les équipes pédagogiques. Le Département devra être moteur pour créer des projets en ce sens en développant l'offre de formations (prise de parole...)
  - En généralisant la mise à disposition gratuite de protections menstruelles dans tous les collèges du département
  - En engageant une réflexion autour des espaces sanitaires pour qu'ils soient conçus comme des espaces sécurisés et propres
- Rendre visible l'action départementale en direction des collégien.nes grâce à des outils (portail collèges, plaquette de rentrée...) pour renforcer le lien avec les élèves et les familles
- Mettre en place une tarification harmonisée et progressive dans les cantines des collèges publics, grâce à l'instauration d'une grille tarifaire départementale progressive adaptée aux revenus des familles
- Proposer des repas sains et équilibrés aux demi-pensionnaires des collèges publics : l'objectif fixé est de 50 % d'alimentation bio locale au cours du mandat et d'un repas végétarien hebdomadaire pour les établissements gérés directement par le Département
- Favoriser la création d'unités d'enseignement externalisées dans les collèges en lien avec l'Education nationale et les structures médico-sociales concernées
- Soutenir la création d'un collège Diwan

Et, à partir de la mi-mandat, de :

- Développer le prêt d'ordinateurs et de clefs 4G pour tous les élèves des collèges du Département en situation de précarité numérique. Dans une démarche cohérente avec nos ambitions sociales et environnementales, nous privilégierons des appareils issus de filière du réemploi, munis de logiciels libres et sécurisés et nous mettrons en place des ateliers aux usages du numérique sobre et responsable
- Lancer un plan de parrainage « une ferme, un collège » dans les collèges d'Ille-et-Vilaine notamment pour développer des actions éducatives, la livraison de produits biologiques et locaux, et la récupération du compost

### **Multiplier les initiatives citoyennes, faciliter l'exercice de sa citoyenneté**

#### **Le Département se mobilisera pour :**

- **Contribuer à l'épanouissement de chacun et de chacune pour favoriser le vivre ensemble et faire société ;**
- **Donner aux jeunes les moyens d'être des citoyens éclairés, grâce au levier émancipateur de l'éducation ;**
- **Développer la lisibilité, la transparence et la compréhension du sens des politiques publiques, en impliquant la population dans le processus de leur élaboration, afin de renforcer sa confiance dans l'action publique ;**

- **Mieux prendre en compte dans la construction des politiques publiques les attentes exprimées par les citoyens et les citoyennes en reconnaissant leur expertise et leur connaissance des enjeux de leur territoire.**

Cela implique, dès le début du mandat, de :

- Piloter une politique d'action éducative cohérente dans les collèges afin qu'elle réponde aux besoins constatés dans les établissements, et aux enjeux politiques en matière d'éducation artistique et culturelle, d'éducation à la santé, à l'environnement, à la citoyenneté, à l'égalité entre filles et garçons, lutte contre les discriminations...
- Mettre en place des journées citoyennes et découverte professionnelle pour les collégiennes et collégiens au Département, qui leur permettront de découvrir l'Hôtel du Département et les agences départementales, d'échanger avec des conseillers et conseillères départementales et de se familiariser avec les métiers de la fonction publique
- Promouvoir les valeurs de la République à travers plusieurs dispositifs : valorisation du concours « Valeurs de la République » auprès des collégien.nes, mise en place des parcours de sensibilisation à la citoyenneté, au vivre ensemble et à l'Europe, mise en place d'un parcours laïque et citoyen en partenariat avec l'Education nationale
- Elargir le dispositif Cadets de la Sécurité Civile pour qu'il bénéficie à autant de collégiens que les capacités du SDIS le permettent
- Soutenir un développement significatif de la formation aux premiers secours pour l'ensemble des Breillien.nes
- Sensibiliser les Breillien.nes aux impacts des activités humaines sur la biodiversité, et les rapprocher de la nature, dans une démarche d'épanouissement, de santé et de bien-être, grâce à des approches sensibles : sensorielles, artistiques, ludiques, liées au sport ou aux événements culturels
- Mettre en œuvre un budget participatif de 2 000 000 € tous les deux ans à destination de tous les Breillien.nes, à partir d'une démarche collective et dans un souci d'équilibre des territoires
- Abaisser à 1 000 signataires le seuil du droit d'interpellation
- Elaborer une nouvelle Charte de la participation citoyenne, qui sera adoptée courant 2023
- Renforcer le dispositif « dialogue citoyen » du Département
- Retransmettre en vidéo les sessions de l'assemblée départementale

Et, à partir de la mi-mandat, de :

- Renforcer les actions éducatives autour de l'alimentation : meilleure alimentation et découverte du goût, et développer toutes les initiatives pour éviter le gaspillage et l'usage du plastique
- Créer un dispositif de réserve citoyenne départementale afin, notamment, de lutter contre l'isolement des personnes vulnérables et de renforcer les solidarités de proximité
- Codévelopper une plateforme de mise en relation entre les associations et les bénévoles ayant envie de s'engager
- Permettre la participation de citoyens et citoyennes dans des jurys d'appels à projet départementaux

### **Favoriser l'émancipation de la jeunesse**

La jeunesse est notre avenir. Créer les conditions matérielles et morales de son émancipation aujourd'hui, c'est lui donner les moyens demain de relever les défis sociaux, économiques et environnementaux et de construire un futur meilleur. Souvent invisibilisée, faisant peu de cas de sa parole, notre société aurait pourtant tout intérêt à entendre sa voix qui porte une réelle aspiration à l'émancipation collective et à la justice sociale et climatique.

Nous prendrons toutes nos responsabilités pour offrir à la jeunesse de notre Département des perspectives d'émancipation à la hauteur de ses attentes.

## **Le Département se mobilisera pour donner des moyens aux jeunes de construire leur projet de vie, les accompagner vers l'autonomie et prendre place dans la société.**

Cela implique, dès le début du mandat, de :

- Construire une stratégie départementale structurée, cohérente et transversale, permettant d'accompagner les parcours des jeunes breillien.nes, en particulier celles et ceux âgé.es de 15 à 25 ans, jusqu'à leur prise d'autonomie globale et leur entrée dans l'âge adulte
- Consulter les jeunes concernés par nos dispositifs, en s'appuyant sur les collectifs de jeunes, les junior associations, les conseils de jeunes dans les communes ou les établissements scolaires, et les professionnel.les de la jeunesse qui les côtoient au quotidien
- Accompagner les jeunes vers le logement autonome, en soutenant notamment les Résidences Habitat Jeunes, qui sont amenées à développer leurs capacités d'accueil et d'hébergement
- Favoriser l'engagement citoyen en accueillant 100 services civiques par an dans les associations et communes de moins de 5 000 habitant.es pour des missions solidaires, citoyennes et écologiques et en aidant à la formation BAFA
- Contribuer à l'insertion professionnelle des jeunes et à leur formation : conforter les dispositifs d'accueil des stagiaires de tous niveaux, avec une attention particulière aux jeunes issu.es des filières professionnelles, renforcer l'accompagnement des jeunes accueillis dans leur professionnalisation et la préparation aux concours de la fonction publique
- Créer de nouvelles Coopératives Jeunesse de Services (CJS) pour permettre aux jeunes de s'initier au fonctionnement d'une entreprise et encourager les créateurs et créatrices d'entreprises breilliennes

Et, à partir de la mi-mandat, de :

- Accompagner l'implantation d'antennes des Universités et Grandes Ecoles à Fougères, Vitré, Redon et Saint-Malo
- Poursuivre l'engagement en matière d'enseignement supérieur et de recherche, au travers notamment du CPER et du Schéma départemental de l'enseignement supérieur et de la recherche

## **Culture et sport, vie associative, éducation populaire : renforcer les outils de l'émancipation et du vivre ensemble**

Le Département d'Ille-et-Vilaine a fait le choix de maintenir un soutien important aux politiques en faveur de la culture, du sport et des loisirs car ces politiques sont des facteurs déterminants du projet d'émancipation que nous portons. Contributifs du bien-être de chacun et chacune, nous les considérons comme une chance que chacun et chacune devrait être en circonstance de saisir.

Nous porterons une ambition forte tant en matière de démocratisation de leur accès que d'ouverture de leur pratique au plus grand nombre.

## **Le Département se mobilisera pour favoriser l'épanouissement personnel et le bien-être de toutes et tous, ainsi que le vivre ensemble, en favorisant la pratique du sport et de l'activité physique, l'exercice des droits culturels et l'accès aux loisirs.**

Cela implique, dès le début du mandat, de :

- Soutenir l'accès et la pratique culturelle dès le plus jeune âge : financement d'une sortie culturelle par collégien.ne chaque année, viser le « 100 % éducation artistique et culturelle » dans les collèges, soutien aux écoles de musique pour leur permettre d'intervenir davantage hors de leurs murs et d'accueillir davantage d'élèves jusqu'alors éloignés de la pratique artistique
- Renforcer l'accompagnement des communes dans la réhabilitation et la rénovation des équipements culturels et sportifs
- Soutenir la création artistique : développement des résidences mission, en partenariat avec les communes et intercommunalités, et des résidences artistiques dans les collèges

- Elaborer un schéma départemental en faveur des langues de Bretagne comprenant une meilleure visibilité des langues de Bretagne sur la signalétique, dans le journal du Département et la communication institutionnelle ainsi qu'un programme de formation des agents sur la base du volontariat

- Signer le niveau 1 de la charte Ya d'Ar Brezhoneg et le niveau 1 de la charte de l'institut du gallo d'ici la mi-mandat

- Développer le musée départemental Pierre Manoli, par l'aboutissement de son projet d'extension, qui permettra une meilleure mise en valeur des œuvres

- Poursuivre le soutien aux associations culturelles, sportives et d'éducation populaire, avec une attention particulière pour les publics qui en sont éloignés, en engageant une réflexion sur la conditionnalité des aides et en mettant en œuvre une charte d'engagement réciproque

Et, à partir de la mi-mandat, de :

- Elaborer un plan d'actions pour positionner le Département sur des événements de dimension départementale structurants

- Soutenir les associations et les grands acteurs culturels ainsi que les événements et manifestations phares de notre territoire, notamment ceux qui partagent les valeurs d'égalité femmes / hommes, de lutte contre les violences sexistes, de lutte contre les discriminations et de respect de l'environnement

- Faire vivre le label « Terre de jeux 2024 » obtenu par le Département, dans ses dimensions éducative, inclusive et citoyenne, en mobilisant toutes les forces vives breilliennes pour faire participer l'ensemble des Breilliennes à cette fête universelle du sport

- Accompagner les clubs sportifs et fédérations qui s'impliquent en faveur de l'égalité femmes / hommes, de la lutte contre les violences sexistes, de la lutte contre les discriminations, en faveur du respect de l'environnement

Avant la fin du mandat, de :

- Restructurer la Maison Départementale des Sports qui deviendra un centre de ressources et d'innovation pour le monde sportif et les citoyens

## **Contribuer à la construction d'une mémoire collective**

« Savoir d'où on vient pour savoir où on va ». C'est en ces termes que peut se résumer l'ambition que nous porterons en faveur de la préservation et de la valorisation de l'histoire de notre Département et de ses territoires.

**Le Département se mobilisera pour préserver et valoriser l'histoire de l'Ille-et-Vilaine et de ses territoires pour faire société, favoriser le sentiment d'appartenance et développer une culture commune.**

Cela implique, dès le début du mandat, de :

- Préserver et faire vivre la mémoire collective aux côtés des organisations et associations d'anciens combattants

- Entretenir des liens de proximité et soutenir les actions portées par le monde combattant

- Préserver et valoriser l'histoire et la mémoire des territoires breilliens à travers notamment la collecte de témoignages pour mettre en lumière la parole des habitants et des acteurs qui ont fait et qui font l'Ille-et-Vilaine

- Numériser et mettre en valeur les fonds présents aux Archives départementales, notamment grâce au site Internet « Images d'ici et d'avant », afin de rendre visible l'Histoire des territoires breilliens en tant que patrimoine départemental

- Promouvoir et mettre en œuvre des actions éducatives et culturelles pour faire vivre le devoir de mémoire

- Valoriser les archives départementales en breton et en gallo



Et, à partir de la mi-mandat, de :

- Elargir le champ des édifices éligibles aux aides départementales, en accompagnant au-delà des édifices religieux, la rénovation du petit patrimoine communal

### **Renforcer la lutte contre toutes les formes de discriminations**

La persistance des discriminations subies en raison du sexe, des origines, de l'orientation sexuelle, du handicap... demeure un fléau endémique.

Au nom des principes républicains et humanistes, nous mènerons une action résolue en faveur de la lutte contre toutes les formes de discriminations, le respect des droits de chacun et de l'égalité dignité de toutes et tous.

### **Le Département se mobilisera pour lutter contre toutes les formes d'exclusion.**

Cela implique, dès la mi-mandat, de :

- Elaborer un nouveau plan d'action destiné à lutter contre les inégalités Femmes / Hommes
- Renforcer et compléter un plan d'action concernant la lutte contre toutes les formes de discriminations
- Elargir le rôle des référent.es égalité femme-homme du Département à la prévention et au suivi des problématiques liées aux discriminations (racisme, orientations sexuelles, handicap...)
- Déclarer le département zone amie et de liberté pour les personnes LGBTQI+
- Veiller à l'inclusivité et à l'accessibilité des établissements médico-sociaux

### **Placer la relation à l'utilisateur au cœur des préoccupations du service public départemental**

Collectivité de proximité, le Conseil départemental est en contact quotidien avec plusieurs milliers d'utilisateurs.

En nous appuyant sur le professionnalisme et l'expertise de nos équipes, nous veillerons à poursuivre nos efforts de modernisation du service public départemental et d'amélioration de la relation avec ses utilisateurs.

### **Le Département se mobilisera pour améliorer l'information et l'accès aux droits en facilitant l'accueil et le parcours à l'utilisateur.**

Cela implique, dès le début du mandat, de :

- Moderniser la question de l'accueil au sein des services du Département, dans ses dimensions physique, téléphonique et courrier
- Elaborer avec les agents en charge des missions d'accueil, de nouveaux modes de formation spécifiques
- Accélérer le développement des services en ligne pour les utilisateurs
- Promouvoir la médiation départementale

Et, à partir de la mi-mandat, de :

- Prendre en compte l'opinion et le ressenti des bénéficiaires de nos politiques sociales
- Faciliter la relation à l'utilisateur : simplification des courriers, numéro unique...

Nous sommes pleinement conscients de la responsabilité qui est la nôtre : durant les 6 prochaines années, notre Département sera confronté à des défis de grande envergure.

Nous mobiliserons toutes les forces disponibles pour atteindre nos objectifs en termes de réduction des inégalités, de lutte contre le réchauffement climatique et de protection de l'environnement et du vivant. Nous bâtirons toutes nos politiques au regard de ces enjeux et de l'impact que produira notre action auprès des plus modestes et sur l'environnement.

A contre-courant d'une approche en silo, où chaque politique publique vivrait par et pour elle-même, nous privilégierons la transversalité et la complémentarité de nos actions. Parce qu'il n'existe pas de justice sociale sans justice climatique, ces deux ambitions méritent d'être articulées pour tendre vers un même objectif. Parce que c'est à la racine qu'on éradique les inégalités, solidarités et égalités des chances et des droits sont intimement liées. Parce que le progrès ne peut s'épanouir que dans un système démocratique, garant de l'égalité et de la liberté, préserver le cadre républicain est une condition indispensable pour atteindre nos objectifs de préservation de l'environnement et ou de lutte contre les inégalités.

Nous n'en devons pas moins confronter ces ambitions aux réalités financières de la Collectivité départementale. Si la gestion saine et rigoureuse de nos finances conduite ces dernières années nous permet encore de disposer de marges de manœuvres, nous agissons dans un contexte où, à date, le Département n'a plus les moyens réglementaires d'augmenter la ressource fiscale et où les tendances économiques soulèvent des inquiétudes pour l'avenir.

En conséquence, nous nous montrerons d'autant plus rigoureux dans l'utilisation de la ressource publique, par une recherche constante du maximum d'efficacité, mais aussi en faisant des choix et en déterminant des priorités avec toute la transparence que cela implique.

Elus responsables et rigoureux, nous maintiendrons un niveau d'endettement modéré pour préserver dans le temps nos capacités d'investissement, et une épargne nette suffisante pour faire face à un accroissement sensible de nos charges, comme en 2020 (crise sanitaire) ou en 2022 (Avenant 43, Ségur de la santé, point d'indice, coût de l'énergie,... ) et / ou à une dégradation de nos ressources, du fait notamment de la volatilité des droits de mutation et de l'absence de tout levier fiscal depuis la disparition de la part départementale du foncier bâti.

Probité, sens des responsabilités, capacité à donner et hiérarchiser des caps... C'est aussi par cette exigence, demandée et comprise par les citoyens et les citoyennes, que nous redonnons à l'action publique sa légitimité.

Nous souhaitons enfin que ce projet rassemble tous les Breilliens et Breilliennes autour de l'idéal qu'il porte, que chacun et chacune puisse s'en saisir et en soit acteur et actrice. C'est avec elles et avec eux que nous atteindrons les objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés.

# Lexique

ASE : Aide Sociale à l'Enfance

BAFA : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

CAF : Caisse des Allocations Familiales

CJS : Coopérative Jeunesse Service

CDAS : Centre Départemental d'Action Sociale

CPER : Contrat Plan Etat Région

CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

EHPAD : Etablissement d'Hébergement Pour Personnes Agées Dépendantes

EMS : Etablissements Médico-Sociaux

ESS : Economie Sociale et Solidaire

GES : Gaz à Effet de Serre

LGBTQI+ : Lesbienne, Gay, Bisexuel·le, Trans, Queer et Intersexe

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

MNA : Mineur Non Accompagné

NEET : Not in Education, Employment or Training (personnes sans emploi ne poursuivant pas d'études et ne suivant pas de formation)

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PAT : Plan Alimentaire Territorial

PVD : Petites Villes de Demain

RSA : Revenu de Solidarité Active

SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours

SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires

VIF : Violences Intrafamiliales

ZAN : Zéro Artificialisation Nette